

CONSEILLERS EN EXERCICE	
PRESENTS :	6
ABSENTS :	0
POUVOIRS :	6
VOTANTS :	32

PROVOQUES LE : 13 JANVIER 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2015

L'an deux mil quinze le dix neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Josyane MELEARD, Madame Christine FLECK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Dominique BERNARD, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Edith TROUVE, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Christophe BOURGES, Madame Isabelle CROS, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Anne-Claire DARRE.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur André BOYER, Monsieur Pascal FROUIN, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Karine SEBAHOUN, Madame Isabelle DUPUIT,

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Dominique LEBRETON, Madame Monique GRALL, Monsieur Bruno WITTMAYER.

POUVOIRS DE :	Monsieur André BOYER	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
	Monsieur Pascal FROUIN	à	Monsieur Jean-Pierre BARIANT
	Monsieur Ziain TADJINE	à	Monsieur Jacques VERDIER
	Madame Karine SEBAHOUN	à	Madame Josyane MELEARD
	Madame Isabelle DUPUIT	à	Madame Suzanne BARNET

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. L'autorisation de lancement de la procédure de délégation de service public pour l'assainissement **a été adoptée à l'unanimité.**
2. Les travaux de mise en séparatif du Clos de la Vigne – Prise en charge des études par la commune **ont été adoptés à l'unanimité.**
3. La convention pour la réalisation des travaux de réhabilitation des réservoirs de CARNETIN **a été adoptée à l'unanimité.**
4. La décision Modificative n°3 – Budget Ville **a été adoptée à l'unanimité.**
5. L'engagement financier préalable au vote du BP 2015 - Autorisation de dépenses d'investissement - Budgets Ville-Assainissement-Eau **a été adopté par :**
 - ✓ **29 Voix POUR :** Monsieur Jean-François ONETO, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Josyane MELEARD, Monsieur André BOYER, Madame Christine FLECK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Dominique BERNARD, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Edith TROUVE, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Karine SEBAHOUN, Monsieur Christophe BOURGES, Madame Isabelle DUPUIT.
 - ✓ **3 ABSTENTIONS :** Madame Isabelle CROS, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Anne-Claire DARRE.
6. La rectification des références cadastrales de l'emprise de l'ensemble immobilier dénommé « 22 logements » dans le cadre de la cession à un bailleur social **a été adoptée à l'unanimité.**
7. La convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Commune et Free mobile pour l'implantation des installations de communications électroniques – site château d'eau Gruet **à été adoptée à l'unanimité.**
8. Les modifications apportées au document « règlement intérieur des activités périscolaires » ont **été adoptées à l'unanimité.**
9. La modification du règlement intérieur du Conseil Municipal d'Ozoir-la-Ferrière **a été adoptée à l'unanimité.**
10. La modification du tableau des emplois communaux **a été adoptée à l'unanimité.**
11. **Le Conseil Municipal a pris acte** du compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 20 JANVIER 2015

LE MAIRE,
JEAN-FRANÇOIS ONETO.

